## Les modes d'accueil

Tout savoir sur les différents modes d'accueil à Sevran.

Pour répondre au mieux aux attentes des familles, la Ville de Sevran propose divers modes d'accueil pour les enfants, dès l'âge de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Des professionnel·le·s qualifié·e·s veillent au respect des besoins de chaque enfant et favorisent la participation des familles.

#### Dès 10 semaines, deux types d'accueil :

#### L'accueil collectif

• Votre enfant est accueilli au sein de crèches municipales, hospitalières ou privées auprès desquelles la Ville réserve des places.

#### L'accueil individuel

- Votre enfant est accueilli au domicile d'un·e assistant·e maternel·le agréé·e employé·e par la Ville avec
  1 à 2 demi-journées par semaine d'accueil au sein d'une structure collective.
- Votre enfant est accueilli au domicile d'un·e assistant·e maternel·le agréé·e particulier employeur. Vous devenez ainsi particulier employeur.

### À partir de 12 mois, s'ajoute la possibilité d'un accueil ponctuel : les halte-jeux.

#### Les Relais Petite Enfance (RPE)

Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'accueil, d'information, d'accompagnement pour les assistant·e·s maternel·le·s, les parents et les enfants.

Sur rendez-vous, les RPE reçoivent les parents et les assistant·e·s maternel·le·s pour des informations sur les modes d'accueil et un accompagnement individualisé.

Les RPE peuvent vous aider dans vos démarches d'accès à un mode d'accueil : pré-inscription dans une structure municipale ou partenaire de la Ville ou mise en relation avec un e assistant e maternel·le.

- Relais petite-enfance centre-ville
  1 bis, rue Gabriel-Péri
  01 41 52 43 89 / 09 72 60 79 11
- Relais petite-enfance Les Beaudottes
  4, allée la Pérouse
  01 41 52 43 31

## L'accueil collectif

# Crèche collective municipale

Les enfants sont accueillis à partir de 10 semaines, quotidiennement, sur l'établissement collectif jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

#### Les Colibris

1, allée Cézanne - Tél : 01 43 83 84 62 Ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h 62 places

# **Multi-accueils mixtes municipaux**

### Les multi-accueils mixtes municipaux accueillent :

- Les enfants à partir de 10 semaines accueillis au domicile d'un·e assistant·e maternel·le agréé·e employé.e par la ville, qui vient 1 à 2 demi-journées par semaine sur la structure collective.
- Les enfants en collectif à partir de l'âge de la marche.

#### La Maison des Colombes

2, allée Toulouse-Lautrec - Tél.: 01 41 52 48 60

Ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h - 50 places Accueil collectif la dernière année avant l'entrée à l'école maternelle

#### Le Pavillon aux Histoires

1, avenue de Livry - Tél. : 01 41 52 43 70 Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30 - 45 places Accueil collectif à partir de la marche

#### **Pont-Blanc**

4, allée des Iris - Tél. : 01 41 52 43 94 Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h - 40 places Accueil collectif à partir de la marche

# Places réservées par la Ville dans d'autres structures

Vos enfants peuvent être également accueillis sur des places réservées par la ville sur les structures suivantes :

#### **Multi-accueils associatifs Auteuil Petite Enfance**

- Les Roses 28 bis, avenue Montceleux- Tél.: 09 72 60 79 11 10 places
- Au fil de l'eau 9, rue Bougainville Tél. : 09 72 61 19 04 10 places Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

#### Crèche hospitalière Françoise-Dolto

Site de l'hôpital René-Muret : 52, avenue du Docteur Schaffner - Tél. : 01 41 52 59 99 Ouverte du lundi au vendredi de 6h à 21h - 6 places

#### Crèche hospitalière Les 4 maisonnettes

Site de l'hôpital Robert-Ballanger : Boulevard Robert-Ballanger 93 600 Aulnay-sous-Bois Tél. : 01 75 63 60 21 Ouverte du lundi au vendredi de 6h à 21h - 11 places

### Crèche privée La Mésange Bleue

69, boulevard Westinghouse - Tél. : 06 24 58 69 54 Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - 13 places

### Crèche privée Les Hirondelles

sise 4/6 rue Michelet - Tel 01 83 75 05 52 / 06 78 49 9012 Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 - 24 places

#### La Maison d'Assistantes Maternelles MAM Les Galapous (accueil familial)

57 bis, avenue Liégeard - Tél. : 06 72 37 14 96

Ouverte du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 17h30 - 3 places

# Les haltejeux

Vous avez besoin d'un accueil en demi-journée ou quelques heures? Les halte-jeux sont des lieux d'accueil collectif. Elles permettent une première approche de la vie en collectivité pour les enfants et pour les familles de disposer de temps libre. L'admission pour un accueil en demi-journée ou en heures nécessite une inscription sur place.

#### **Relais Petite Enfance Centre Ville**

1 bis, rue Gabriel-Péri 01 41 52 43 89 Halte-jeux ouverte le lundi et jeudi de 13h30 à 16h30 Les enfants sont accueillis à partir de 18 mois. 10 places

#### **Relais Petite Enfance Les Beaudottes**

4, allée La Pérouse 01 41 52 43 31

Halte-jeux ouverte le lundi et vendredi de 8h30 à 11h30 et le mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 L'accueil est proposé sur des créneaux d'1 heure à 3 heures. Les enfants sont accueillis à partir de 12 mois.

#### **Multi-accueil Pont-Blanc**

4, allée des Iris 01 41 52 43 94

Halte-jeux ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30 Les enfants sont accueillis à partir de 12 mois.

5 places

#### Multi-accueil Le Pavillon aux Histoires

1, avenue de Livry 01 41 52 43 70

Halte-jeux ouverte du lundi au vendredi de 8h à 11h et de 14h30 à 17h30

Les enfants sont accueillis à partir de l'âge de la marche.

5 places

#### Maison de quartier Rougemont

8 quinquiès, rue Pierre-Brossolette 01 41 52 48 37

Halte-jeux ouverte le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 et le mardi de 13h30 à 16h30

Les enfants sont accueillis à partir de 10 semaines.

10 places

# L'accueil individuel

rgba(255,255,255,1)

# Les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s employé·e·s par la Ville

Formé·e·s par le département de la Seine-Saint-Denis, les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s employé·e·s par la ville accueillent à leur domicile 2 à 3 enfants.

Ils·elles se rendent 1 à 2 demi-journées par semaine au multi-accueil mixte. Leur suivi professionnel est assuré essentielle- ment par l'équipe de direction du multi-accueil auquel ils·elles sont rattaché·e·s : visites à domicile, échanges et accompagnement au quotidien leur permettent d'être soutenu·e·s.

Une équipe de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) gère les visites dans le cadre du renouvellement d'agrément.

Toutes les admissions d'accueil sont prononcées par la Commission d'Admission aux Modes d'Accueil - CAMA.

# Les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s particulier employeur

Formé·e·s par le département de la Seine-Saint-Denis, les assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s accueillent à leur domicile pendant la journée 1 à 4 enfants selon leur agrément. Leur suivi professionnel est assuré par une équipe de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Pour consulter ou obtenir la liste des assistant·e·s maternel·le·s agrée·e·s et tout renseignement concernant leur emploi :

- Le site de la CAF : https://monenfant.fr
- L'assistante gestionnaire des modes d'accueil de la circonscription PMI : 49, avenue Jean-Jaurès à Aulnay-sous-Bois / 01 71 29 23 03 / sam-pmi24 seinesaintdenis [dot] fr (sam-pmi24[at]seinesaintdenis[dot]fr)
- Les Relais petite enfance Relais petite-enfance centre-ville 1 bis, rue Gabriel-Péri 01 41 52 43 89 / 09 72 60 79 11 Relais petite-enfance Les Beaudottes 4, allée la Pérouse 01 41 52 43 31

# Les modalités d'inscription pour une place en crèche ou multi-accueil

Toutes les admissions d'accueil sont prononcées lors de la Commission d'Admission aux Modes d'Accueil (CAMA) qui se réunit chaque année au printemps.

rgba(255,255,255,1)

# Plus d'infos sur les modalités d'inscriptions

Toute attribution correspond, dans la mesure du possible, à la demande exprimée par la famille : accueil collectif ou individuel chez une assistant.e maternel.le agré.e employé.e par la Ville, temps complet ou partiel.

Dans un souci de mixité sociale il n'y a pas de sectorisation lors de l'attribution des places : votre enfant peut obtenir une place dans un guartier différent du votre.

Lors de l'attribution d'une place, après information de la décision par courrier postal, la famille doit prendre contact dans les délais spécifiés, avec la direction de la structure d'accueil concernée.

En cas de non attribution de place, la famille doit renouveler sa demande en début d'année civile (démarche en ligne possible).

#### Quand s'inscrire sur la liste d'attente?

À partir du premier jour du 5e mois de grossesse.

La date de pré-inscription étant l'un des critères d'attribution des places, il est dans votre intérêt de faire cette démarche au plus tôt.

#### Pièces à fournir :

- Un justificatif d'identité
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, EDF, eau...)
  - ou si vous allez emménager, la promesse de vente ou le contrat de location
  - **ou** si vous êtes hébergés, une attestation d'hébergement + justificatifs d'identité et de domicile de la personne qui vous héberge
- Une copie de l'attestation du quotient familial CAF
  - ou l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- Une copie du certificat de grossesse si l'enfant n'est pas encore né, une copie de l'acte de naissance si l'enfant est né
- S'il y a d'autres enfants dans la famille, une copie de chaque page du livret de famille
- Les trois dernières fiches de paie
  - ou justificatif de formation ou de parcours d'insertion
  - ou KBIS ou bilan déclaration URSAFF
  - ou copie de l'attestation inscription France Travail
- Si concerné une copie de la notification MDPH (enfant ou parent)

#### **Comment?**

• En ligne sur :

<u>Image</u>	
Vos Démarches	

Sur rendez-vous avec des professionnels de la petite enfance

Téléphoner au 01 49 36 52 00 pour fixer la date du rendez-vous.

#### Les rendez-vous ont lieu:

Les mardi et jeudi matin au Relais petite enfance centre-ville Le mercredi après-midi au Relais petite enfance Beaudottes

### Demande de place en halte-jeux

• Lors de cette démarche (qu'elle soit faite en ligne ou sur rendez-vous), on vous demande si vous

souhaitez également une place en halte-jeux.

• Dans le cas où vous ne souhaitez pas de place en crèche, un formulaire en ligne spécifique aux haltejeux est également disponible dans la rubrique Petite Enfance. Pour la halte-jeux Rougemont, l'inscription s'effectue directement auprès de la Maison de quartier : 8 quinquiès, rue Pierre-Brossolette Tél. : 01 41 52 48 37

# Direction de la Petite enfance

Bâtiment "Béma" 2, rue Paul-Langevin

Tél: 01 49 36 52 40

Courriel: petite-enfance ville-sevran [dot] fr

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

rgba(255,255,255,1) À télécharger <u>Guide de la petite enfance</u> (.pdf - 2.93 Mo)

rgba(255,255,255,1)